

Extrait du site UGTG.org

url :Ã <http://ugtg.org/spip.php?article1973>

CommuniquÃ© de presse de l'UGTG Ã propos de lâEuros™annulation partielle des Ã©lections Ã la chambre dâEuros™Agriculture

Date de parution : 29 novembre 1999

- La Centrale UGTG -

Date de mise en ligne : jeudi 30 mai 2013

Mis Ã jour le : jeudi 30 mai 2013

UGTG.org

Le 12 fÃ©vrier 2013, lâEuros"UGTG et un Ã©lecteur candidat UGTG, dÃ©posaient une protestation devant le tribunal administratif au motif que lâEuros"arrÃªtÃ© prÃ©fectoral arrÃªtant lâEuros"Ã©tat dÃ©finitif des candidatures dans les collÃ¨ges salariÃ©s 3A et 3B, comportait des listes prÃ©sentÃ©es par des organisations ne respectant pas le cadre juridique dÃ©finit par la loi.

Pour lâEuros"UGTG, le dÃ©pÃªt de ces listes relevaient de manoeuvres portant atteinte aux droits des salariÃ©s et des organisations syndicales ouvriÃ¨res, seules habilitÃ©es Ã dÃ©fendre les droits et intÃ©rÃªts des salariÃ©s. LâEuros"acceptation de ces listes remettait en cause Ã©galement le caractÃ¨re pluriel de la reprÃ©sentation au sein de la chambre dâEuros"agriculture.

Par jugement du 30 avril 2013, le tribunal administratif de Basse-Terre donne raison Ã lâEuros"UGTG en dÃ©clarant :

[-] Que le syndicat autonome de la SAFER ne remplissait pas les critÃ¨res de reprÃ©sentativitÃ© et dâEuros"indÃ©pendance au sens de lâEuros"article 2121-1 du code du travail et que câEuros"est Ã tort que le prÃ©fet lâEuros"a autorisÃ© Ã prÃ©senter une liste dans les collÃ¨ges 3A et 3B.

[-] Que le Syndicat dâEuros"Exploitants Agricoles des Abymes, affiliÃ© Ã la FDSEA qui elle-mÃªme est affiliÃ©e Ã la FNSEA, a vocation Ã dÃ©fendre les employeurs et ne pouvait Ãªtre admis Ã reprÃ©senter les salariÃ©s dans le collÃ¨ge 3B. Le prÃ©fet a commis une illÃ©galitÃ© en autorisant la participation de cette organisation dâEuros"employeurs au scrutin des salariÃ©s.

UGTG, ON ATOU MÃÆT POU TOUT TRAVAYÃÆ AGRIKÃ'L

Le SecrÃ©taire GÃ©nÃ©ral de lâEuros"UGTG

Elie DOMOTA

Lapwent, 16 Mai 2013